



Club été
Magas

Camp de jour

ENFANTS
DE 6 À 11 ANS



25 juin au 10 août 2018
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h

INFORMATIONS GÉNÉRALES

ENFANTS DE 6 À 11 ANS

Acceptés :

Enfants de 5 ans : maternelle complétée
Enfants de 12 ans : nés avant le 1^{er} janvier 2006
(Preuves exigées)

- Activités selon le groupe d'âge et la température : cinéma, quilles, visites au marais de la Rivière aux Cerises, plage, etc.
- Deux grandes sorties.
- 69 animateurs, accompagnateurs et responsables, détenteurs d'un diplôme d'aptitude aux fonctions d'animateur (DAFA).

Sites de rassemblement

École Princess Elizabeth
École des Deux-Soleils
École Sainte-Marguerite
École Saint-Jean-Bosco
École Brassard/ Saint-Patrice
Aréna de Magog

Le rassemblement des enfants se fait le matin et l'après-midi à l'école où ils sont inscrits.

Par beau temps, un autobus les transporte vers les plages et les ramène à leur école.



TARIFS

RÉSIDENTS DE MAGOG

Pour l'été :

150 \$ pour le 1^{er} enfant

120 \$ pour le 2^e enfant de la même famille

Gratuit à partir du 3^e enfant d'une même famille

Par semaine :

40 \$ par enfant / semaine

▲ Notes

Pour bénéficier du tarif applicable aux résidents, les enfants doivent habiter à Magog chez un de leurs parents, mère ou père.

Les enfants d'un conjoint n'ayant pas sa résidence principale à Magog, les petits-enfants, la famille ou les amis en visite pour l'été paient le prix des non-résidents.

NON-RÉSIDENTS

Pour l'été : 607 \$ + inscription

Par semaine : 87 \$ + inscription

▲ Basé sur les coûts réels

RÉSIDENTS DU CANTON D'ORFORD ET DE SAINTE-CATHERINE DE HATLEY

Ces municipalités paient un pourcentage de la taxe de non-résident.

Se procurer le formulaire au bureau de la municipalité et le présenter lors de l'inscription au Club été.

SOUTIEN À L'INTÉGRATION DES ENFANTS VIVANT UNE SITUATION DE HANDICAP

Ce soutien concerne tout enfant âgé entre 5 et 12 ans qui nécessite un accompagnement pour accomplir certaines activités courantes du Club été.

Consultez la Politique d'accompagnement
www.ville.magog.qc.ca/pace

Remplir le formulaire qui permettra
d'analyser les besoins de l'enfant.



GRANDES SORTIES

Parc aquatique

Lieu : Bromont

Coût : 20 \$

Date : mercredi 4 juillet

(remis au 5 juillet en cas mauvais temps)

Camping

Aux Berges Dominique Savio

(10 et 11 ans)

Coût : 25 \$

Date : jeudi 26 et vendredi 27 juillet

Centre d'amusement Cache-à-l'eau

Lieu : Boucherville

Coût : 20 \$

Date : jeudi 2 août

⚠ Notes

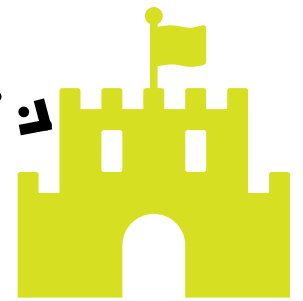
Tous les groupes participent aux sorties du parc aquatique et du centre d'amusement Cache-à-l'eau.

Il n'y aura aucune autre activité ni service de garde pour les enfants qui ne seront pas inscrits à ces sorties.

Aucune inscription ne sera acceptée après le vendredi 15 juin à 12 h



SERVICE DE GARDE



Pour enfants inscrits au Club été

École Princess Elizabeth

Matin 6 h 30 à 8 h 30 Après-midi 16 h à 18 h

École des Deux-Soleils

Matin 7 h à 8 h 30 Après-midi 16 h à 17 h 30

École Saint-Jean-Bosco

Matin 7 h à 8 h 30 Après-midi 16 h à 17 h 30

École Sainte-Marguerite

Matin 7 h à 8 h 30 Après-midi 16 h à 17 h 30

École Brassard/Saint-Patrice

Matin 6 h 30 à 8 h 30 Après-midi 16 h à 18 h

Aréna de Magog

Matin 7 h à 8 h 30 Après-midi 16 h à 17 h 30

Coûts : 30 \$ par semaine (matin et soir)

⚠ Note

L'inscription au service de garde et au camp de jour doit se faire à la même école.

INSCRIPTION

EN LIGNE

Résidents de Magog avec carte de citoyen valide (parent et enfant)

www.ville.magog.qc.ca/inscriptions

À partir du vendredi 11 mai à 13 h 30

Payable avec carte de crédit uniquement

EN PERSONNE

Vendredi 11 mai de 13 h 30 à 20 h

Samedi 12 mai de 9 h à 12 h

Centre communautaire

Salle Ovila-Bergeron, 95, rue Merry Nord

Du lundi 14 mai au vendredi 1^{er} juin

Lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30, vendredi de 8 h à 12 h

Centre communautaire

Secrétariat de la Direction culture, sports et vie communautaire

95, rue Merry Nord, bureau 113

⚠ Notes

Des frais de 25 % s'appliquent à toute inscription faite après le vendredi 1^{er} juin à 12 h (selon places disponibles).

En cas d'annulation, des frais de 15 % seront appliqués.

Aucun remboursement après le vendredi 1^{er} juin, sauf pour des raisons de santé (preuve médicale exigée).



Le nombre de places est limité

Renseignements pour l'inscription

- > Preuve de résidence (carte de citoyen valide ou permis de conduire et bulletin de l'enfant);
- > Numéro d'assurance maladie de l'enfant;
- > Numéro d'assurance sociale du ou des parents (pour fins d'impôt);
- > Argent comptant, paiement direct ou chèque (possibilité de payer le service de garde en deux paiements par chèques postdatés au 20 mai et 20 juin 2018).

Possibilité d'aide au paiement en ligne lors des journées d'inscription en personne (carte de crédit et carte de citoyen valide obligatoires).



Adresse courriel obligatoire afin de recevoir les informations durant l'été.

VILLE DE
Magog

Direction culture, sports et vie communautaire
819 843-3333, poste 814

www.ville.magog.qc.ca

loisirsculture@ville.magog.qc.ca